

## Contrat THALES | Santé - Prévoyance



## ENTREPRISE

En ce qui concerne notre entreprise, nous certifions, que les indications portées sur le présent document sont exactes.

À  le

Signature et cachet de l'entreprise

## RÉSERVÉ À NOTRE ORGANISME

N° ADHÉRENT

POUR FACILITER  
L'ENREGISTREMENT  
DE VOTRE  
DÉCLARATION

1- Ecrivez en lettres capitales.

2- Pour l'ajout d'un ayant droit, joignez **obligatoirement** une photocopie de l'attestation de la carte Vitale du salarié et de celle de tous les ayants droit.

3- Dater et signez votre déclaration.

4- Remettez l'ensemble des documents à votre société, si vous modifiez vos garanties Prévoyance. Pour vos garanties Santé, modifiez votre situation via votre Espace particulier.

## ASSURÉ

Nom

Nom de naissance

Prénom

N° de Sécurité sociale

Date de naissance  Civilité ☐ M. ☐ Mme

Pays de naissance

Code postal de la commune de naissance

Commune de naissance

## À compléter en cas de modification

Rés, Bât, Appt.

N°  Adresse

Code postal  Ville

Téléphone  Portable

Email

## AJOUT D'UN AYANT DROIT

Adhésion à la procédure Noémie pour mon (mes) ayant(s) droit : ☐ OUI ☐ NON

Cette procédure lui permet de recevoir ses remboursements plus rapidement et lui évite de nous adresser les décomptes de Sécurité sociale (à condition qu'il relève du régime général de la Sécurité sociale et qu'il n'adhère pas à la procédure Noémie dans le cadre d'une autre mutuelle).

☐ Mariage le  Pièce complémentaire à joindre : Photocopie de l'extrait d'acte de mariage ou du livret de famille.

☐ Concubinage le  Pièce complémentaire à joindre : attestation sur l'honneur de vie commune sur papier libre.

☐ PACS le  Pièce complémentaire à joindre : photocopie du Pacte Civil de Solidarité (PACS).

☐ Enfant : pièce complémentaire à joindre : photocopie de l'acte de naissance.

☐ Naissance le  ☐ Adoption le

☐ En cours d'adoption depuis le

☐ Ayant droit (ascendant, descendant ou collatéraux (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré)) le

**Justificatifs à joindre** : - photocopie de l'avis d'imposition de la personne vivant sous mon toit et tout justificatif de domicile au nom de la personne à charge (facture...).

## SUPPRESSION D'UN AYANT DROIT

☐ Divorce le  L'assurée reprend-t-elle son nom de jeune fille ? ☐ OUI ☐ NON

Pièce complémentaire à joindre : Photocopie de l'acte du jugement de divorce.

☐ Séparation le

Pièces complémentaires à joindre : • pour les personnes mariées : photocopie de l'ordonnance de non conciliation ou du jugement de séparation ;

• pour les concubins : courrier simple ;

• pour les partenaires liés par un PACS : photocopie de l'attestation du Tribunal d'Instance.

☐ Ayant droit (ascendant, descendant ou collatéraux (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré)) le  Justificatif à joindre : courrier simple.

## LE CHANGEMENT DE SITUATION DE FAMILLE AUTORISE LA MODIFICATION DES OPTIONS PRÉVOYANCE :

☐ Je ne souhaite pas faire de modification ☐ Je souhaite modifier comme suit :

### **OPTIONS FACULTATIVES PRÉVOYANCE - Majoration exprimée en % du salaire annuel de référence (cotisations 2020)**

Majoration du capital décès : ☐ + 100 % cotisation 0,272 % du salaire limité au plafond de la tranche B

☐ + 200 % cotisation 0,543 % du salaire limité au plafond de la tranche B

☐ + 300 % cotisation 0,815 % du salaire limité au plafond de la tranche B

☐ + 400 % cotisation 1,087 % du salaire limité au plafond de la tranche B

Décès accidentel : ☐ + 100 % cotisation 0,065 % du salaire limité au plafond de la tranche B

**Vous devez vérifier si votre clause bénéficiaire n'est pas à modifier en raison de votre nouvelle situation de famille.**

## ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS - CLAUSE BÉNÉFICIAIRE CONTRACTUELLE

Sauf stipulation contraire notifiée par écrit à l'organisme assureur au plus tard le jour du décès de l'assuré, ou à défaut de désignation d'un bénéficiaire, ou en cas de décès de ce dernier avant l'assuré, le capital est attribué conformément à la clause type suivante :

- Au conjoint survivant de l'assuré non divorcé, ni séparé de corps judiciairement ;
- À défaut, au partenaire avec lequel l'assuré était lié par un PACS (pacte civil de solidarité) ;
- À défaut par parts égales, aux enfants légitimes, reconnus ou adoptifs de l'assuré, nés ou à naître, vivants ou représentés ;
- À défaut, au père et à la mère de l'assuré par parts égales ou au survivant de l'un d'entre eux ;
- À défaut, aux héritiers de l'assuré suivant les règles de dévolution successorales.

**IMPORTANT : Si vous ne souhaitez pas retenir les termes de la clause bénéficiaire GÉNÉRALE ci-dessus, vous pouvez rédiger une clause bénéficiaire PARTICULIÈRE en utilisant le formulaire « Désignation ou changement de la clause bénéficiaire ».**

Je soussigné(e) certifie complets et exacts les renseignements portés sur le présent imprimé.

À  le  Signature du salarié précédée de la mention "lu et approuvé"

Malakoff Humanis Prévoyance - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la sécurité sociale - Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - N° SIREN 775 691 181. Nos organismes sont soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest - 75436 Paris cedex 09. Toutes les informations collectées sont obligatoires pour votre organisme assureur, responsable de traitement, pour la passation, la gestion et à l'exécution du contrat d'assurance. En application de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de demander l'accès, la rectification ou l'effacement de vos données, et de décider du sort de celles-ci, post-mortem. Vous disposez également d'un droit de vous opposer au traitement pour motifs légitimes, de limiter le traitement dont vous faites l'objet et d'un droit à la portabilité des données personnelles dans les limites fixées par la loi. Vous disposez enfin de la possibilité de vous opposer, à tout moment et sans frais, à la prospection commerciale, y compris lorsque celle-ci est réalisée de manière ciblée. Ces droits peuvent être exercés directement sur notre site via nos formulaires, par email à [dpo@malakoffhumanis.com](mailto:dpo@malakoffhumanis.com) ou par courrier à Malakoff Humanis, Pôle Informatique et Libertés, 21 rue Laffitte 75317 Paris cedex 9.

Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données à caractère personnel accessible sur notre site internet.